

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

Veillon Immobilière SA, Bussigny-près-Lausanne
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 9'350'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 500'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-

dinaire
5.

Date de la décision:

17.08.2007
6.

Echéance de préavis des créances:

24.10.2007
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Veillon Immobilière SA, Route de Bruyère 2, 1030 Bussigny-

près-Lausanne
8.

Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs

créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction passe par l'annulation de 88'500

actions de CHF 100.- chacune, nominatives, avec restric-

tions quant à la transmissibilité, le remboursement aux ac-

tionnaires et l'affectation d'une partie du montant de la

réduction à la réserve générale. Selon le rapport de révision

prévu à l'art. 732 CO, établi par "Fidinter SA", à Lausanne,

du 17 août 2007, il résulte que les créances de la société sont

entièrement couvertes par le capital-actions réduit.
- Etude Gampert & Demierre, notaires

1204 Genève
- (04078542)